

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux actionnaires de la
Société des Eaux Minérales du Cameroun
« SEMC »
Douala

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, sur :

- L'audit des états financiers annuels de la Société des Eaux Minérales du Cameroun tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir une situation nette de FCFA 1 289 673 677, y compris une perte nette de FCFA 110 325 726 pour l'exercice ;
- Les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation.

1. AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société des Eaux Minérales du Cameroun, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes aux états financiers dont les dispositions principales sont fixées dans le Système comptable OHADA révisé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'IASB tel qu'exigées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) et conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours.

Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

➤ Evaluation de l'indemnité de fin de carrière (IFC)

Risque identifié

Conformément aux dispositions de la norme IAS 19, les sociétés faisant appel public à l'épargne à l'instar de SEMC doivent évaluer leurs engagements de retraite en utilisant la méthode actuarielle. SEMC a procédé à la désignation d'un nouvel actuaire au cours de l'exercice 2019. Il existait un risque que les engagements de retraite ne soient pas correctement évalués.

La Direction de SEMC a procédé à l'évaluation des engagements de retraite suivant la méthode actuarielle comme indiqué dans la note 10 des notes annexes aux états financiers.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier, avec l'appui d'un actuaire indépendant :

- La documentation sous tendant et justifiant les hypothèses utilisées par l'actuaire consulté par SEMC ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans la note annexe 10.

➤ Durée d'utilité des immobilisations

Risque identifié

Selon la norme IAS 16, lorsqu'un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisations différentes, ou procurent des avantages économiques à l'entité selon un rythme différent, chaque élément peut être comptabilisé séparément dans un sous-compte de l'immobilisation principale et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments devrait être retenu. Les immobilisations susceptibles d'être décomposées sont les immobilisations dont la valeur est significative et qui contiennent des éléments ayant une durée d'utilité propre.

A la clôture 2018, nous avons constaté que les amortissements des immobilisations demeureraient évalués aux mêmes taux que ceux utilisés en 2017 dans l'ancien référentiel. Nous n'avons pas obtenu une analyse des durées d'utilité réelles qui aurait été effectuée par SEMC tel que requis par l'article 45 de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.

A la clôture au 31 décembre 2019, il existait par conséquent un risque que les amortissements des immobilisations demeurent évalués aux mêmes taux que ceux utilisés en 2017 dans l'ancien référentiel. Nous avons considéré ce risque comme un point clé de l'audit, compte tenu du fait qu'au 31 décembre 2019, SEMC détient 6 061 millions d'immobilisations corporelles amortissables représentant 56 % du total de l'actif.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier :

- Les critères utilisés par la direction de SEMC pour procéder à la décomposition des immobilisations corporelles, y compris la détermination des durées d'utilité et des taux d'amortissement ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2A et 2B des notes annexes aux états financiers portant sur les amortissements des immobilisations.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 mars 2019 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'IASB tel qu'exigé par l'acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2. AUTRES INFORMATIONS ET VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 25 mars 2019, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous attirons votre attention sur le point ci-après :

- **Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social**

Bien que les capitaux propres de la société déterminés selon les normes IFRS soient supérieurs à la moitié du capital social, il y'a lieu de souligner que les capitaux propres de S.E.M.C étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social au 31 décembre 2018 selon le référentiel comptable SYSCOHADA. L'assemblée générale mixte du 15 mai 2019 n'a pas procédé à la dissolution de la société. A la clôture au 31 décembre 2019, les capitaux propres selon ce référentiel demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons que votre société devra reconstituer ses capitaux propres selon le référentiel comptable SYSCOHADA à concurrence d'un montant au moins égal à la moitié du capital social, au plus tard le 31 décembre 2021 conformément aux dispositions des articles 664 et 665 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE. En l'absence de reconstitution des capitaux propres dans les délais impartis, tout tiers intéressé pourrait demander la dissolution de la société

Douala, le 15 juin 2020

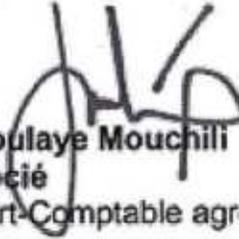
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

ECA – Ernst & Young Cameroun



Geoffroy Kamga
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC



Abdoulaye Mouchili
Associé
Expert-Comptable agréé CEMAC

BILAN – ACTIF

En FCFA

Exercice Clos le : 31/12/2019

ACTIFS	Note	31 Déc 2019	31 Déc 2018	01 Janv 2018
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles	2A	1 653 164	4 043 598	10 345 643
Immobilisations corporelles	2A	6 061 226 225	6 779 960 526	7 866 326 139
Immeubles de placement		-	-	-
Actifs financiers non courants		-	-	-
Actifs biologiques		-	-	-
Actifs d'impôts différés	3	593 005 988	782 505 145	577 569 131
Actifs de régime de retraite		-	-	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		6 655 885 377	7 566 509 269	8 454 240 913
				-
ACTIFS COURANTS				-
Stocks	4	2 371 317 942	2 207 659 468	1 595 008 001
Actifs biologiques		-	-	-
Créances clients	5	595 245 051	1 034 307 993	435 135 451
Autres actifs	6	661 885 581	407 094 113	238 786 149
Créances d'impôts courants	7	116 460 932	103 532 527	137 696 189
Actifs financiers de couverture courants		-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	394 835 208	2 834 094	40 517 217
Actifs détenus en vue de la vente		-	-	-
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		4 139 744 714	3 755 428 195	2 447 143 007
TOTAL ACTIFS (I) + (II)		10 795 630 091	11 321 937 464	10 901 383 920

BILAN – PASSIF

en FCFA

Exercice Clos le : 31/12/2019

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	31 Déc 2019	31 Déc 2018	01 Janv 2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	9	1 924 730 000	1 924 730 000	1 924 730 000
Primes d'émission	9	400 000 000	400 000 000	400 000 000
Réserves	9	(924 730 596)	(175 276 098)	761 586 324
Résultat net de l'exercice		(110 325 726)	(749 454 493)	(936 862 420)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 289 673 677	1 399 999 410	2 149 453 904
				-
PASSIFS NON COURANTS				-
Emprunts et dettes financières		-	-	-
Autres dettes non courantes		-	-	-
Provisions	10	395 237 561	391 530 825	244 367 977
Passifs d'impôts différés				-
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		395 237 561	391 530 825	244 367 977
				-
PASSIFS COURANTS				-
Découverts bancaires	8	1 005 972 222	2 032 100 717	2 002 444 444
Dettes fournisseurs	11	1 185 956 009	1 244 035 586	2 303 516 280
Emprunts et dettes financières		-	-	-
Dettes d'impôts courants	7	143 766 015	139 967 778	96 827 875
Impôts sur les sociétés		27 094 706	22 846 655	57 791 795
Autres dettes courantes	12	6 747 929 901	6 091 456 493	4 046 981 645
Produits différés		-	-	-
Provisions		-	-	-
Passifs détenus en vue de la vente		-	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 110 718 853	9 530 407 229	8 507 562 039
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		10 795 630 091	11 321 937 464	10 901 383 920

COMPTE DE RESULTAT

en FCFA

Exercice clos le: 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT	Note	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Activités poursuivies			
Chiffres d'affaires	13	8 448 531 346	6 469 124 092
Achats consommés	14	(4 423 173 412)	(3 712 347 995)
Services extérieurs	14	(862 357 944)	(546 254 516)
Impôts et taxes	15	(209 333 572)	(83 302 083)
Charges de personnel	16	(739 896 536)	(721 488 596)
Dotations aux amortissements et dépréciations	28	(1 384 251 333)	(1 545 810 699)
Dotation aux provisions		(127 779 971)	(322 907 586)
Autres produits opérationnels courants	13	21 495 336	58 392
Autres charges opérationnelles courantes	17	(64 693 043)	(16 291 930)
Résultat opérationnel courant		658 540 871	(479 220 921)
Autres produits opérationnels		250 000	141 200
Autres charges opérationnelles		(934 475)	-
Résultat opérationnel		(684 475)	141 200
Produits financiers		-	-
Charges financières	18	(377 543 570)	(321 934 690)
Résultat financier		(377 543 570)	(321 934 690)
Résultat avant impôt		-	-
Charge d'impôts sur le résultat	3	(390 638 552)	51 559 918
Résultat après impôt des activités poursuivies		(110 325 726)	(749 454 493)
Activités abandonnées		-	-
Résultat des activités abandonnées, net d'impôt		-	-
Résultat net de l'exercice		(110 325 726)	(749 454 493)
Résultat par action			
* Résultat de base par action		(573)	(3 894)
* Résultat dilué par action		(573)	(3 894)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en FCFA	Exercice clos le: 31/12/2019	
	31 Déc 2019	31 Déc 2018
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE		
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	(110 325 726)	(749 454 493)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
* Amortissement et provisions	1 368 275 084	1 721 526 212
* -/+Gains et perte liés aux variations de juste de valeur		
* Variation des impôts différés	189 499 156	(204 936 013)
* Plus-value de cession	684 475	(141 200)
* -/+ Autres produits et charges calculés		
Marge brute d'amortissement		
- Variation de stock	(163 658 474)	(612 651 467)
- Variation des créances et emplois assimilés	171 343 069	(733 316 845)
+ Variation des dettes fournisseurs et ressources assimilées	626 123 104	964 636 256
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	2 081 940 688	385 662 450
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(514 184)	
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(663 546 895)	(453 143 044)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt	250 000	141 200
+ Cessions d'immobilisations financières nettes d'impôt		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (B)	(663 811 079)	(453 001 844)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
+ Augmentations de capital par apports nouveaux		
-/+ Rachats et revente d'actions propres		
- Dividendes versés		
Emprunts		
Subvention d'investissement reçus		
+ Autres dettes financières		
- Remboursement des emprunts et autres dettes financières		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (C)	-	-
+/- Incidences des variations des cours des devises (D)		
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (E = A + B + C + D)	1 418 129 609	(67 339 396)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er Janvier (F)	(2 029 266 623)	(1 961 927 227)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 Décembre (G)	(611 137 014)	(2 029 266 623)
VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS (H = G - F)	1 418 129 609	(67 339 396)
Contrôle (H = E)	v	v

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

en FCFA	Exercice clos le: 31/12/2019	
	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Résultat net de l'exercice	(110 325 726)	(749 454 493)
Autres éléments du résultat global		
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		
* Ecart de réévaluation des immobilisations corporelles		
* Ecart actuariels sur engagement sociaux à prestations définies		
* Quote part dans la réévaluation des entités associées		
* Impôt sur les éléments non recyclables (1)		
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		
* Différences de change sur conversion d'activités à l'étranger		
* Changement de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
* Changement de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie		
* Impôt sur les éléments recyclables (1)		
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		
Résultat global de l'exercice	(110 325 726)	(749 454 493)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice
clos le: 31/12/2019

En Fcfa

Tableau de variation des capitaux propres	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Autres Réserves	Résultat	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Capitaux propres d'ouverture Référentiel SYSCOHADA au 1er janvier 2018	1 924 730 000	427 878 564			(936 862 422)	1 620 000	1 417 366 142
Traitement de l'impôt différé		577 569 131					577 569 131
Retraitement Engagement de retraite au 31/12/17		154 518 629					154 518 629
Capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2018 corrigée en IFRS	1 924 730 000	1 159 966 324	.	-	(936 862 422)	1 620 000	2 149 453 902
Affectation du résultat N-1		(936 862 422)			936 862 422		
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur titres auto-détenus							
dividendes							
Résultat net de l'exercice					(749 454 493)		
Autres éléments du résultat global							
Opérations de cession sur transaction liées aux autres éléments du résultat global des exercices précédents (4)							
variation de périmètre (a)							
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2018	1 924 730 000	223 103 902	-	-	(749 454 493)	1 620 000	1 399 999 410
Changement de méthode comptable et correction d'erreur							
Capitaux propres clôture N-1 corrigée au 31 Décembre 2018	1 924 730 000	223 103 902	.	-	(749 454 493)	1 620 000	1 399 999 410
Affectation du résultat N-1		(749 454 493)		(6)	749 454 493		(6)
Opérations sur capital							-
Paiements fondés sur des actions*							-
Opérations sur titres auto-détenus							-
Dividendes							-
Résultat net de l'exercice					(110 325 726)		(110 325 726)
Autres éléments du résultat global							-
Opérations de cession sur transactions liés aux autres éléments du résultat global des exercices précédents (4)							-
Variations de périmètre (b)							-
Capitaux propres clôture N	1 924 730 000	(526 350 590)	-	(6)	(110 325 726)	1 620 000	1 289 673 677